

Interlocuteur : Hervé PETIT
Tél. : 06 62 45 28 65
Courriel : herve.petit@nouvergies.com

Fontenay-Sous-Bois, le 28 mai 2019

PRÉFECTURE DU PAS DE CALAIS
Rue Ferdinand Buisson
62 000 ARRAS

A l'attention de Monsieur Le Préfet

Objet : Compléments - Demande d'autorisation environnementale unique dans le cadre du projet de parc éolien

Monsieur le Préfet,

La société, le Parc Éolien du Moulinet, représentée par Monsieur Jean-Claude Bourrelier, a déposé, le 27 octobre 2017, une demande d'autorisation environnementale unique relative à un parc éolien composé de 8 aérogénérateurs et un poste de livraison sur les communes de Ligny-Lès-Aire et Westrehem. Suite à l'analyse de la demande par vos services, nous avons reçu les 29 janvier 2018 et 16 avril 2018 deux relevés des insuffisances, que nous avons pris en compte.

Par conséquent, nous vous prions de recevoir pour instruction une demande complétée d'autorisation environnementale unique.

Cette installation est soumise à autorisation sous la rubrique suivante de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :

- **Rubrique 2980** « Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs »

Vous trouverez ci-joints dans le présent dossier tous les éléments demandés aux articles R.181-13 et D.181-15-2 du Code de l'environnement ainsi que les éléments de complétudes suite au relevé des insuffisances en date du 29 janvier 2018.

Demande de dérogation

Je soussigné, Monsieur Jean-Claude BOURRELIER, agissant en qualité de Président de la société Le Parc Éolien du Moulinet, sollicite une dérogation d'échelle des plans réglementaires au 1/500^{ème} conformément à l'article R512-6 du code de l'environnement, dont la lecture sera plus aisée qu'au 1/200^{ème}.

En vous remerciant par avance et vous souhaitant une bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma plus haute considération.


Jean-Claude BOURRELIER
Président